



par François Pohier
Vice-président d'Una Voce.

37/ L'offrande primitive de l'encens

La chrétienté carolingienne n'a pas innové en introduisant de facto l'encensement au sein des rites liturgiques de l'offertoire. Confrontée au silence de l'antique *sacrificium laudis* romain et forte des connaissances qu'elle avait acquises dans sa lecture des livres véterotestamentaires, elle a réintroduit dans le rituel romain le lien qui l'unissait jadis au culte hébraïque et aux liturgies vénérables de l'Orient.

Conformément aux prescriptions de la loi mosaïque, en effet, la religion juive intégrait l'usage de l'encens dans les rituels sacrificiels du matin et du soir en même temps que le prêtre s'occupait d'entretenir le luminaire (Ex. 30 7-8). On y récitait préalablement des psaumes. Ces données seront transposées dans la liturgie chrétienne primitive et engendreront l'Office divin, tel que, lors de son voyage à Jérusalem à la fin du IV^e siècle, la pèlerine Ethérie le décrira à l'intérieur de la Basilique de l'Anastasis. Précisons également que le « sacrifice hébraïque du soir » (*sacrificium vespertinum*) est à l'origine de nos secondes vêpres actuelles.

L'offrande orientale de l'encens.

La démarche de l'Orient chrétien, pour obtenir l'agrément divin, a consisté à faire l'oblation de l'encens. C'était assurément puiser à la source du culte judaïque sans vouloir renoncer à présenter le sacrifice rédempteur au centre des promesses divines désormais accomplies, et le règne de la grâce née au Calvaire, supplantant le régime d'une loi mosaïque devenu désuet. De fait, dans les coutumes orientales, le rite de l'encensement reste lié à la prière qui est préalablement adressée à l'Esprit Saint, schéma bien présent dans la transformation romane du rituel romain. Ainsi, dans la liturgie de saint Jean Chrysostome, cette prière du célébrant : « *Nous T'offrons cet encens, Christ notre Dieu, en odeur de parfum spirituel. Daigne l'agréer sur ton autel céleste. Envoie-nous, en retour, la grâce de ton Esprit*

Au jardin des liturgies romaines (suite)

très saint ». La prière offrant l'encens dans la liturgie syrienne de saint Jacques est assez voisine : « *Rendez ce sacrifice (de l'encens) agréable à Vos yeux et que votre Esprit Saint descende sur nous, sur ces dons et sur tous les fidèles...* »

La conception occidentale primitive.

En Occident, la parenté des rituels chrétiens avec les coutumes orientales est certaine : encore convient-il de la préciser davantage. Il paraît fort probable, d'ailleurs, que la chrétienté carolingienne s'est largement inspirée des conceptions doctrinales professées par Amalaire dont il faut reconnaître le rôle éminent joué dans l'implantation de la liturgie romaine sur le territoire de l'empire franc. Cet auteur († 837) a été le premier, dans son ouvrage *De Ecclesiasticis Officiis*, à prôner l'encensement à l'autel : « *Offerre incensum super altare* ». Parmi maints autres sacramentaires de cette époque, celui d'Amiens (IX^e s.) présente ainsi l'offrande de l'encens : « *Domine Deus omnipotens sicut suscepisti munera Abel, Noé et Aaron, Zacharie et Samuel et omnium sanctorum tuorum, sic et de manu mea peccatrice suscipere digneris incensum istud in odorem suavitatis, in remissionem peccatorum meorum et populi. In nomine Domini nostri Jesu Christi. Amen* ». (Seigneur Dieu tout puissant, de même que vous avez agréé les offrandes d'Abel, de Noé et Aaron, Zacharie et Samuel et de tous vos saints, daignez recevoir de ma main pécheresse cet encens en odeur de suavité pour la rémission de mes péchés et de ceux du peuple. Au nom de N.S.J.C. Amen). Telle est la forme archaïque du *Per intercessionem* actuel mais c'est une « offrande » de l'encens : de fait, le célébrant, avant de répandre les parfums, accomplissait le geste préalable d'élever l'encensoir vers Dieu.

Les auteurs ont retrouvé, dans leur intégralité, les prières de l'offrande romano-franque de l'encens dans la liturgie syrienne de saint Jacques. Observons aussi que cette coutume orientale place le rituel de l'encensement à la fin l'offertoire avant l'Orate fratres. Or, la religion du Haut Moyen Age a emprunté ces mêmes dispositions.

(à suivre)